

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS J. LEpercQ - HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC

ÉPREUVES DE SÉLECTION ACCÈS AUX ÉTUDES D'INFIRMIER - Rentrée 2027

Candidat relevant de la formation professionnelle continue

*Titulaire du baccalauréat ou DAEU ou VAPP**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ➡ Jeudi 15 octobre 2026 à 14h

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ➡ lundi 11 janvier 2027 à 12h

ÉPREUVE ÉCRITE ➡ Jeudi 04 février 2027 à 14 heures

ÉPREUVE ORALE ➡ période du 1^{er} au 12 février 2027 (pour notre IFSI)

Site de Préinscription en ligne : <https://myselect-stjoseph-stluc.epsilon-informatique.net/s/9>

- Une seule session de sélection est organisée pour l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire de conventionnement université Lyon 1.¹
- **Vous devez vous inscrire et envoyer votre dossier dans un seul Institut du Territoire de Conventionnement Université Lyon 1¹.**
⇒ **Un candidat qui s'inscrit dans plusieurs IFSI du territoire verra sa candidature annulée et ne pourra prétendre à une demande de remboursement des frais de sélection.**
- Le dossier est à transmettre par lettre simple ou lettre suivie à l'institut du choix n°1.
- Les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 105 € pour notre IFSI. **Non remboursés en cas de désistement ou d'absence.**
- L'entrée en formation est conditionnée à la détention du baccalauréat, d'une équivalence (DAEU uniquement) ou d'une dispense conformément à la réglementation en vigueur. Les candidats ne disposant pas de l'un de ces titres au moment de leur inscription à la sélection sont invités à engager, en parallèle de leur candidature, une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) auprès de l'université Lyon 1 ([lien du site universitaire](#)).

* VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

¹ Fleyriat Bourg-en-Bresse ; Orsac CPA Bourg-en-Bresse ; IFPS Bourgoin-Jallieu ; Bugey Hauteville ; HCL Clémenceau ; Croix-Rouge compétence Lyon ; HCL Esquirol ; Rockefeller Lyon ; St Joseph St Luc Lyon ; Ocellia Lyon ; Vinatier Lyon ; Vienne ; Les Hôpitaux Nord-Ouest Villefranche

CONSTITUTION DU DOSSIER

Tous les documents demandés doivent être scannés en format pdf

Les éléments constitutifs du dossier à déposer sur la plateforme Myselect sont les suivants :

- ☐ Une lettre de candidature exposant votre projet professionnel
- ☐ Un Curriculum Vitae
- ☐ L'attestation (ou les attestations) de travail et les attestations de formation suivie
- ☐ La copie des diplômes, certificats ou titres obtenus
- ☐ La copie recto/verso d'une pièce d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ Fiche CNIL (annexe 1)
- ☐ Fiche de choix des IFSI (annexe 2)
- ☐ Un chèque de 105€ à l'ordre de l'Hôpital St Joseph St Luc correspondant aux frais de sélection (à envoyer par courrier)



- ➔ Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ou non affranchi à la tarification en vigueur sera rejeté.
- ➔ Le secrétariat ne confirmera pas la réception de votre dossier par téléphone.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR MYSELECT

1. Cliquer sur lien ou recopier le au niveau du moteur de recherche sur internet
➔ <https://myselect-stjoseph-stluc.epsilon-informatique.net/s/9>
2. Saisir votre NOM de naissance, prénom et adresse mail pour recevoir un lien et créer votre mot de passe
➔ **Attention bien vérifier les SPAMS (ou courrier indésirable).**
3. Une fois le mot de passe créé, vous devez accepter les conditions générales pour débiter votre candidature puis déposer vos documents.
4. A la fin de la pré-inscription, cliquer sur télécharger l'attestation récapitulative pour l'imprimer, vous la recevez également par mail (toujours vérifier les SPAMS).
5. Renvoyer cette attestation accompagnée des frais d'inscription à l'adresse suivante : IFSI HOPITAL ST JOSEPH ST LUC – 42 bis, rue Professeur Grignard – 69007 LYON
6. Une fois votre dossier validé par le secrétariat, vous recevrez un mail de confirmation de Myselect.

LIEU DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se déroulent dans l'IFSI d'inscription :

IFSI J. LEPERCQ – HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC – 42, bis rue Professeur Grignard – 69007 LYON

NATURE DE L'ÉPREUVE

- Un entretien portant sur l'expérience et le projet professionnel du candidat. L'entretien de vingt minutes est noté sur 20 points. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle (cf liste des documents à fournir)
- Une épreuve écrite comprenant :
 - Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.
 - Une sous-épreuve de calculs simples notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

L'épreuve écrite est notée sur 20 points. Elle est d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve.

RESULTATS

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (orale ou écrite) est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20 sur 40 aux épreuves.

- Les résultats seront communiqués à l'issue de la commission d'admission qui fait acte de jury. Les résultats seront communiqués **le 19 février 2027 à 14h00** :
 - ⇒ Par affichage à l'Institut
 - ⇒ Par courrier personnel à chaque candidat (seul document officiel valide) : Mail adressé via Myselect

➡ AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE



L'admission définitive est soumise, entre autres, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Hépatite B (3 injections et sérologie validée par un médecin)

Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.

COÛT DE LA FORMATION

- ✚ Frais à régler auprès de l'université chaque année (tarif 2026) :
 - 178 € par an ⇒ Frais d'inscription universitaire :
 - 105€ par an ⇒ Contribution de vie étudiante (CVEC) :
- ✚ Frais pédagogiques à régler auprès de l'IFSI (tarif 2026)
 - 1050 € par an ⇒ Lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi :
 - 7500 € par an ⇒ Salariés financés par un employeur, Transition pro ou un OPCO :
 - 7000€ par an ⇒ Autres situations

PARCOURS SPECIFIQUE POUR L'ACCES ETUDES D'INFIRMIERS POUR AS EXPERIMENTES

Conformément à l'arrêté du 20 Février 2026 relatif au diplôme d'Etat Infirmier – titre 3, article 20

Seul un IFSI en Rhône-Alpes dispense ce parcours de formation de 3 mois, préalable à l'intégration en L2 dans un IFSI du territoire : l'IFSI de L'HOPITAL DU GIER à SAINT CHAMOND.

Pour tous renseignements :

➡ **Site internet :** <https://hopitaldugier.fr/institut-formation/>

ANNEXE 1

FICHE CNIL

Droits à la protection des données

- Les informations collectées dans le cadre de votre inscription, peuvent être transmises à l'Agence Régionale de Santé ou au conseil régional.
- Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données et de limitation de leur traitement.
- Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à votre organisme de formation par courriel ou courrier et en joignant copie de votre titre d'identité pour en justifier.
- Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.
- Contacts du Délégué à la protection des données de l'établissement d'inscription :
<https://www.saintjosephsaintluc.fr/>

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

Donne mon accord pour l'utilisation de mes informations personnelles : OUI ☐ NON ☐

Date :

Signature :

ANNEXE 2

CHOIX DES INSTITUTS

Trois choix possibles

Numérotez les IFSI choisis par ordre de préférence = 1 pour l'IFSI d'inscription

NOM – Prénom du candidat :

Les candidats classés sur la liste complémentaire sont appelés en fonction des désistements. La commission des vœux du Territoire Lyonnais pourra proposer une place vacante selon le choix ci-dessous :

1	IFSI J. LEPERCQ / HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC – LYON
	IFSI HCL CLEMENCEAU – LYON
	IFSI CROIX ROUGE COMPETENCE - LYON
	IFSI OCELLIA - LYON
	IFSI HCL LYON SECTEUR EST / ESQUIROL - LYON
	IFSI ROCKEFELLER - LYON
	IFSI CH LE VINATIER - BRON
	IFSI LES HÔPITAUX NORD-OUEST - VILLEFRANCHE SUR SAONE
	IFSI CH LUCIEN HUSSEL - VIENNE
	IFSI - BOURGOIN-JALLIEU
	IFSI FLEYRIAT - BOURG-EN-BRESSE
	IFSI ORSAC CPA - BOURG-EN-BRESSE
	IFSI BUGÉY - HAUTEVILLE

Je m'engage à ne pas modifier mon choix après le dépôt du dossier.

Fait à, le.....

Signature du candidat,